



### Actions environnementales

La Municipalité et le Comité Agenda 21 (ComAg21) vous informent que des actions liées à l'environnement sont organisées sur son territoire. L'action Coup de Balai aura lieu le **samedi 29 mars** prochain.

Journée  selon le programme suivant :

- 8h30 Café-croissants à la Maison de Commune
- Dès 9h00 Ramassage des déchets
- Apéritif à la Maison de Commune



Cette action, largement répandue en Suisse romande, a pour but de sensibiliser les citoyens à la problématique des déchets abandonnés dans la nature tout en nettoyant l'espace public. Une belle occasion de participer activement à la protection de notre environnement.

### Sacs de compost - action printanière

A cette occasion, la société Ecorecyclage SA propose à la vente des sacs de :

- 20 litres de compost au prix de CHF 5. – au lieu de CHF 6.00
- 40 litres de compost au prix de CHF 8. – au lieu de CHF 10.00

Vous pourrez retirer vos sacs le samedi 29 mars 2025 de 11h00 à 12h00, à la déchèterie.

**Le paiement se fera directement sur place, merci donc de prévoir le montant exact.**

**Afin de participer à la Journée Coup de balai 2025 ou de profiter de l'offre intéressante des sacs de compost, il vous suffit de remplir le coupon ci-dessous et de le retourner à l'administration communale d'ici au 26 mars 2025.**



Bulletin d'inscription à retourner au greffe, Rue de l'Eglise 2, d'ici au 26 mars 2025 ou  
[administration@lavigny.ch](mailto:administration@lavigny.ch)

Je participe à la Journée Coup de balai – ramassage des déchets  
Nombre d'adulte(s) : ..... Nombre d'enfant(s) : .....

Je commande du compost  
Nombre de sac(s) de 20l : ..... Total CHF : .....  
Nombre de sac(s) de 40l : ..... Total CHF : .....

Nom, prénom : .....

Adresse : ..... N° de téléphone : .....

Date : ..... Signature : .....



## Recensement des chiens

Selon l'article 9 de la Loi cantonale sur la police des chiens du 31 octobre 2006, tout détenteur de chien(s) est tenu de le(s) déclarer auprès l'administration communale.

L'annonce doit intervenir dans les 15 jours dès leur acquisition ou dans les 90 jours dès la naissance. Toutes modifications telles que vente, donation ou décès de chiens sont également à déclarer dans les 15 jours, pour radiation.

La commune procède, au début de chaque année, au recensement des chiens habitant sur son territoire. Elle en communique la liste à la Recette du district à fin mars. Aussi, **pour les propriétaires de chien(s) qui ne l'auraient pas encore fait**, ils/elles sont tenus d'annoncer au moyen d'une photocopie du carnet du chien (à remettre au bureau communal ou à glisser dans la boîte aux lettres) les mutations intervenues en 2024 jusqu'au **29 mars 2025**.



## Frelon asiatique

**Nous avons besoin de votre aide pour freiner l'invasion des frelons asiatiques !**

Durant l'année 2024, ce sont près de 190 nids qui ont été détruits sur le territoire Vaudois. 75% l'ont été grâce à l'intervention des délégués frelon asiatique (DFA) formés par la Fédération Vaudoise Ades Sociétés d'Apiculture (FVA). Au vu de l'augmentation et de la présence toujours plus marquée des frelons asiatiques sur notre territoire, la FVA a néanmoins besoin d'aide et de renfort dans la situation de lutte contre le frelon asiatique. Aussi, si vous deviez remarquer des nids ou des frelons asiatiques, n'hésitez pas à les annoncer sur la plateforme [www.stopfrelons.ch/annonce](http://www.stopfrelons.ch/annonce)



De plus, considérant ce problème comme un fléau, dangereux pour sa population et pour sa biodiversité, la Municipalité a décidé de soutenir la suppression des nids sur votre propriété par une subvention de CHF 350.- Aussi, n'hésitez pas à l'annoncer auprès du bureau communal.

Merci pour votre collaboration et votre aide.

## Cœur du village – Inauguration A vos Agendas !



La Municipalité a le plaisir de vous informer que la nouvelle place au Cœur du village sera inaugurée

**le samedi 21 juin 2025**

Avec la collaboration des sociétés locales, ainsi que la Commission Agenda 21, elle vous concocte un programme de festivités et ne manquera pas de vous le distribuer en temps voulu. Il y en aura pour petits et grands !

Par ailleurs, si des personnes sont intéressées à offrir un peu de leur temps, nous sommes à la recherche de bénévoles qui peuvent s'annoncer auprès de l'administration communale : [administration@lavigny.ch](mailto:administration@lavigny.ch) Un grand merci d'avance !



## Calendriers des événements à venir

- **Samedi 29 mars : Opération Coup de Balai**
- **Dimanche 6 avril : Troc des enfants à la salle polyvalente**
- **Mardi 8 avril : Atelier Vert sur le potager naturel à l'Auberge Communale**
- **Samedi 21 juin : Inauguration Cœur du village**
- **Jeudi 31 juillet : Fête nationale**
- **Samedi 16 août : Fondue sur la place de l'Eglise organisée par l'Amicale de la Pompe à bras**